

DROITS CULTURELS & TERRITOIRES

Réaliser les droits culturels dans les territoires ?

Mardi 27 Mai au Palais du travail de Villeurbanne, 9h – 16h00

Journée de restitution du projet « Observation de l'effectivité des droits culturels à l'échelle de l'Agglomération lyonnaise »

Projet « Observation de l'effectivité des droits culturels à l'échelle de l'Agglomération lyonnaise »

En janvier 2012, les associations Culture pour tous et le CCO organisaient la rencontre publique « Violence et pauvreté culturelle » avec Patrice Meyer-Bisch (IIEDH). Le succès de ce rendez-vous et l'intérêt suscité ont conduit à la création d'un groupe de travail invitant les personnes et/ou structures situées dans l'agglomération lyonnaise, à analyser leurs pratiques au prisme du référentiel des droits culturels et à mettre en partage leurs réflexions. Ce collectif apprenant, constitué d'acteurs divers (collectivités, associations et particuliers) et champs d'activités (culturel, social, insertion, éducation, politique etc.), explore depuis deux ans des outils méthodologiques, dans le cadre d'une démarche peu commune, émanant de la société civile.

Les objectifs sont multiples :

- **Contribuer** à la prise de conscience des enjeux culturels pour le développement des capacités des personnes, des organisations et des territoires ;
- **Elaborer** une méthode participative d'analyse des pratiques à partir du référentiel des droits culturels (cas d'école, établissement de cartographies d'acteurs) en lien avec un programme en cours dans plusieurs départements en France (Programme Paideia 4D) ;
- **Développer** des analyses transversales et partagées de l'importance des facteurs et des droits culturels dans les pratiques ;
- **Co-construire** des indicateurs d'évaluation des pratiques selon une approche basée sur les droits culturels ;
- **Développer** un « Laboratoire des droits culturels » en mesure de formuler des propositions et de publier des résultats.

Le comité de pilotage du projet est heureux de vous présenter aujourd'hui les résultats de cette première phase exploratoire. Le référentiel des droits culturels a stimulé les acteurs du groupe dans leurs réflexions et la mise en partage de leurs pratiques. Autant d'éléments de réponse et de nouveaux questionnements qui renouvèlent les approches et inscrivent personnes et structures dans une démarche véritablement réflexive et innovante.

Projet initié et porté par Culture pour tous, le CCO de Villeurbanne et l'Observatoire de la diversité et des droits culturels (programme de l'Institut Interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme de Fribourg).

Journée réalisée en partenariat avec Réseau Culture 21, avec le soutien de la Ville de Villeurbanne.

Informations pratiques pour la journée de restitution

Palais du Travail
9 place Lazare Goujon
69100 Villeurbanne

Accès

Métro A arrêt Gratte-Ciel
Bus C3 arrêt Paul Verlaine
Bus 27/69/C26 arrêt Mairie de Villeurbanne

Renseignements & Inscriptions

Journée gratuite sur inscription auprès de Culture pour Tous

En ligne : www.culture-pour-tous.fr

Tel : 04.78.60.92.18

Mail : info@culture-pour-tous.fr

Repas sur place :

Prévoir une participation aux frais de 10 euros à régler sur place.

A mentionner lors de votre inscription.

A l'issue cette journée de restitution, les personnes et structures intéressées auront la possibilité de se joindre au développement du Laboratoire des droits culturels de l'Agglomération de Lyon.



Le « territoire », espace de réalisation des droits culturels ?

Un territoire, c'est toutes ses personnes qui l'habitent, le vivent au quotidien pour une longue ou courte durée, constituant un flux d'interactions constantes valorisant les ressources des lieux. Ses personnes se croisent, se rencontrent, s'ignorent, se différencient ou s'indifférencient... C'est le terrain de jeu des multiples mobilités et immobilités.

Un territoire est toujours complexe à appréhender tant sur le plan symbolique que sur le plan structural.

Un territoire est composé de différentes échelles de proximité spatiales et temporelles, qui varient selon les personnes, les organisations et les activités.

Un territoire est aussi bien divisé et subdivisé que composé et recomposé ; que nous le regardions à travers les instances politiques qui l'administrent, l'organisent et le structurent (quartier, arrondissement, ville, agglomération, département, région, Etat, Europe... Monde) ou par l'action organisée d'autres acteurs, professionnels du secteur public, associatif ou privé, de quelque domaine que ce soit (économique, éducatif, social, culturel...).

Cet écosystème en constante recherche d'équilibre est tout aussi fragile que celui que nous tentons de préserver dans certaines « zones naturelles ». Chacune de ses composantes sont en interdépendances. Comprendre un territoire comme un composite, c'est en comprendre les connexions comme les in-connexions, ce qui fait du lien comme ce qui produit les isolements. C'est comprendre ce qui circule et ce qui ne circule pas.

Et si le territoire était cette « œuvre interactive » contrainte au mouvement perpétuel de sa composition. Que peut nous apporter le référentiel des droits culturels pour nous saisir de cet acte créatif ?

Le droit de participer à la vie culturelle (art. 27 de la Déclaration universelle des droits de l'homme) est une condition essentielle et négligée du droit de participer à un ordre démocratique pour que les droits de l'Homme soient effectifs (art. 28). Chacun est porteur et demandeur de savoirs. Il est donc essentiel de recueillir et de croiser les savoirs d'où qu'ils viennent, y compris des personnes qui sont en marge. Construire le territoire, c'est travailler autrement avec les acteurs pour que les synergies se développent, pour créer une nouvelle circulation du sens au travers des activités et des métiers.

Programme de la journée

9h Accueil

9h30 - 10h45 **Lire les territoires au regard des droits culturels : quels enjeux ?**

Avec

Patrice Meyer-Bisch, philosophe, coordonnateur de l'Institut Interdisciplinaire d'Ethique et des Droits de l'Homme (IIEDH) et de la Chaire Unesco pour les droits de l'homme et la démocratie, Université de Fribourg ; Fondateur de l'Observatoire de la diversité et des droits culturels (programme de l'IIEDH)

Luc Carton, philosophe, chargé de mission sur l'évaluation des politiques publiques au sein de l'Inspection générale de la Culture, Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles – Belgique.

10h45-11h00 Pause

11h00-11h15 **Une méthode d'observation participative**

Johanne Bouchard (collaboratrice scientifique de l'IIEDH)

11h15-12h30 **Ateliers participatifs** Expérimentez la démarche

12h30-13h30 Pause-déjeuner sur place

13h30-14h00 **Observation participative de l'effectivité des droits culturels à l'échelle de l'agglomération lyonnaise**

Origine du projet, bilan et perspectives

14h00-14h30 **Ateliers participatifs** Formuler des propositions collectives

14h30-16h00 **Déployer la démarche**

Impressions et expressions de représentants des politiques publiques.

Avec

Bernard Sevaux, Directeur Général Adjoint à la culture, à la jeunesse et à la prospective, Ville de Villeurbanne

Marc Villarubias, Chargé de mission de coopération culturelle, Direction des Affaires Culturelles, Ville de Lyon

Danielle Bellini, Directrice des affaires culturelles et de l'éducation populaire Ville de Tremblay-en-France, professionnelle associée, sociologie, Paris 7 Diderot

Didier Coirint, Chef de service Action Culturelle, Direction de la Culture, Ville et Communauté Urbaine de Strasbourg

Journée animée par

Anne Aubry, doctorante en sociologie et anthropologie politique, Centre Max Weber (UMR 483) Université Jean Monnet de Saint-Etienne - Université de Lyon, en résidence recherche au CCO

Fernanda Leite, directrice du CCO

Audrey Pascaud, déléguée générale de Culture pour tous

Passerelle :



4^{ème} édition **Forum European Lab'**

« **Europe culture Refresh !** »

Tout le programme sur www.europeanlab.com

Accès Tarif spécial « Pass European Lab »

Renseignements au 06.30.79.54.09

Journée organisée avec le soutien de la Ville de Villeurbanne.

villeurbanne